



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 25 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance météorologique : épisode neigeux et verglas prévu dès cette nuit

Un événement météorologique neigeux notable est attendu à partir de cette nuit, se traduisant par des chutes de neiges importantes en Ardèche dès la fin de la nuit prochaine et le début de la matinée de demain vendredi.

La neige commencera à tomber sur la montagne ardéchoise, puis la limite pluie-neige va descendre dans la matinée de demain vendredi 26 janvier pour atteindre les 400 mètres d'altitude dans le courant de l'après-midi.

Sur la montagne ardéchoise, au dessus de 1000 mètres d'altitude, un vent Nord-Est soutenu avec des rafales pourra également entraîner localement la formation de congères.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des croûtes de glaces peuvent se former sur la neige mouillée sur la montagne ardéchoise et du verglas est attendu y compris en basse altitude.

Une cellule de crise a été activée en préfecture.

Le préfet de l'Ardèche a décidé :

- d'interdire les transports de personnes en dessus de 600 mètres à partir de minuit et ce jusqu'à samedi midi
- d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes sur la RN 102 à partir de la commune de Mayres dès minuit ce soir et ce jusqu'à samedi midi.

Les établissements scolaires restent ouverts sur l'ensemble du département et accueilleront les élèves.

Le préfet appelle l'ensemble des usagers de la route à la plus grande vigilance et la plus grande prudence et les invite à limiter leurs déplacements dans la mesure du possible.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Bureau de la Représentation de l'Etat et de la Communication Interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 00

Courriel. : pref-communication@ardeche.gouv.fr

